



Comment révoquer un médecin de la médecine du travail

Par ariegeois, le 23/04/2012 à 20:56

Bonjour,

je souhaite révoquer un médecin totalement incompetent et/ou complice des entreprises .

pour commencer, [s]lors des visites d'embauche ce médecin ne prend que le poids (même pas la tension, un comble!!), demande si on a le moral et marque apte.

quand on a des problèmes de dos, de genoux et que la position debout prolongée est interdite cela semble surprenant. [/s]

en toute réponse de ce médecin: cela n'est pas très fatiguant comme emploi....je suis dans la chaudronnerieelle m'a fait rire jaune.

[s]ensuite, j'ai travaillé en galerie dont le limon (après analyse) était toxique(métaux lourds, etc...) et ce pendant plus de 6 mois.

cette même médecin refuse le suivi sanguin car elle estime que nous n'avons pas été exposé de manière prolongée. Juste 8h par jours pendant des mois et parfois sans gants. or il est spécifié qu'il y a un risque lors de contact, inhalation ou ingestion.ce qui est arrivé souvent (parfois on glisse et des gouttes passent sur la bouche).[/s]

j'ai exigé le suivi. elle s'est d'abord engagé et puis sans raison refuse de faire les tests.

elle est censée nous protéger mais va dans le sens des entreprises.

je lui est dit que j'en aviserai d'abord un avocat et un médiateur et que j'intenterai une action en justice pour faire valoir mes droits. pour réponse elle a simplement posé le téléphone et n'a plus parlé (quel courage quand on a rien à se reprocher).

merci de m'éclairer sur les modalités pour faire révoquer cette personne et surtout faire mon suivi sanguin.